Positions des candidats/partis concernant le conflit au Proche-Orient et l'Aide Publique au Développement

Questionnaire du CPJPO et Cercle des ONGD

CPJPO Luxembourg

Comité pour une **PAIX JUSTE** au Proche-Orient

A l'attention des candidats aux
élections européennes
Secrétariat général du parti

Luxembourg, le 20 mars 2019

Madame, Monsieur,

A l'approche des élections européennes, le Comité pour une paix juste au Proche-Orient, dont les membres sont pour beaucoup des citoyens européens engagés, souhaite interroger les candidats de votre parti sur plusieurs sujets liés au droit international, aux droits humains et à l'Occupation des territoires palestiniens. Nous vous remercions de bien vouloir les leur transmettre.
Nous espérons des réponses de chacun d'entre eux et sommes disposés à les rencontrer pour approfondir ces différents thèmes.

1 – Si vous êtes élu le 26 mai, protégerez-vous le droit des citoyens européens à la liberté d'expression, y compris le droit de participer à la campagne non violente de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) et agirez-vous contre toute tentative d'ériger en infraction la solidarité avec les Palestiniens? Si non, pourquoi ?

2 – Si vous êtes élu le 26 mai, allez-vous vous opposer à tout rehaussement des accords européens avec Israël et demander la suspension de l'accord EuroMed (Association UE-Israël) jusqu'à ce qu'Israël se conforme à sa clause relative aux droits de l'homme? Si non, pourquoi ?

3 - Si vous êtes élu le 26 mai, soutiendrez-vous l'exclusion des fabricants d'armes israéliens et autres entreprises militaires des programmes de recherche et des contrats de l'UE? Si non, pourquoi ?

4 - Si vous êtes élu le 26 mai, soutiendrez-vous l'appel à interdire l'importation et la vente de biens, services et ressources naturelles provenant de colonies israéliennes illégales en Palestine? Si non, pourquoi ?

En vous remerciant de votre coopération dans cette démarche, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

M. Kleinberg

Martine Kleinberg
Présidente

Comité pour une paix juste au Proche-Orient, asbl – 55, av. de la Liberté, L-1931 Luxembourg
Tél. (+352) 691 81 93 06 –Email : contact@paixjuste.lu – Site web : www.paixjuste.lu

CSV

CHRËSCHTLECH-SOZIAL
VOLLEKSPARTEI

Luxembourg, le 11 avril 2019

Madame Martine Kleinberg
Présidente

Comité pour une paix juste
au Proche-Orient
55, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg

Madame la Présidente,

Nous accusons bonne réception de votre courrier du 20 mars 2019.

La solution des deux États est au centre de l'approche du CSV dans le cadre de la résolution du conflit israélo-palestinien, deux États vivant en paix et en sécurité le long de frontières sûres, reconnues et respectées. Notre parti appelle à la reprise d'un véritable processus de paix, dans le cadre des prérogatives des Nations Unies, menant à une solution fondée sur la coexistence de deux États et en suivant un calendrier précis.

Par ailleurs, le CSV soutient totalement le partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Office de secours et de travaux des Nations unies (UNRWA), partenariat renforcé depuis 2018 en réponse à l'annonce du gouvernement américain de retirer une part considérable de son financement à l'Office. L'Union européenne est aujourd'hui le premier pourvoyeur multilatéral d'aide internationale aux réfugiés palestinien et contribue par ce biais à la fourniture de services essentiels aux réfugiés vulnérables de Palestine au Proche-Orient.

Au nom des candidats du CSV aux élections européennes du 26 mai 2019, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments très distingués.

Serge Conrad

Serge Conrad

Secrétariat général du CSV

ALTERNATIV DEMOKRATESCH REFORMPARTEI

Groupe parlementaire

Mme Martine Kleinberg
Présidente
Comité pour une paix juste au Proche Orient, asbl
55, avenue de la Liberté
L - 1931 Luxembourg

Luxembourg, le 27 avril 2019

Madame,

Par votre courrier du 20 mars 2019, vous avez bien voulu nous poser plusieurs questions relatives à la situation au Proche Orient. Nous avons choisi de vous répondre collectivement et restons bien évidemment à votre disposition pour vous fournir de plus amples explications, si tel était votre souhait.

1) Le parti ADR et nous tous en qualité de candidats, protégeons résolument la liberté d'expression que nous souhaitons aussi large que possible. En même temps nous acceptons le principe que certaines limitations doivent nécessairement exister dans l'exercice de cette liberté, par exemple pour prévenir la propagation de l'antisémitisme. Or, la campagne BDS que vous mentionnez dans votre lettre susmentionnée, est qualifiée d'antisémite par de nombreux observateurs avertis et parfaitement bien informés. C'est pourquoi nous ne soutenons pas cette campagne. De toute façon, un boycott ne semble pas être la façon appropriée pour faire avancer un processus de paix dans la région. Bien évidemment, rien ne s'oppose à exprimer sa solidarité avec les Palestiniens, tant que cet élan ne soit pas détourné à des buts inavouables, comme par exemple la justification d'actes terroristes ou antisémites.

2) Le parti ADR est d'avis que l'Union Européenne et l'État d'Israël sont appelés à entretenir d'excellentes relations qui gagneraient encore à être intensifiées et diversifiées. Il va de soi que l'Union Européenne, comme ses États-membres, aborderont le sujet de la protection des Droits de l'Homme avec tous les États de la région, comme d'ailleurs aussi avec l'Autorité palestinienne.

3) Le parti ADR ne soutiendra pas de discrimination à l'encontre de l'industrie israélienne. Européens et Israéliens peuvent profiter d'une coopération intensive dans tous les domaines. En même temps, nous nous exprimons pour un soutien généreux au développement économique des territoires palestiniens.

4) Comme mentionné précédemment, le parti ADR veut soutenir le développement économique dans les territoires palestiniens. Le boycott ne semble pas le moyen approprié

ADR – Groupe parlementaire **22, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg Tel. : (+ 352) 463742 / Fax 463745**
ADR – Parti politique

pour arriver à cette fin, bien au contraire! L'Histoire prouve que le développement économique et social, la lutte contre le chômage, l'inclusion dans le commerce international, l'amélioration de la qualité de vie et l'éducation sont des vecteurs puissants pour promouvoir la paix et la stabilité dans une région tourmentée.

Veuillez accepter, Madame, l'expression de notre considération très distinguée.

Gast Gibéryen

Fred Keup

Tessy Brisbois

Sylvie Mischel

Fernand Kartheiser

Nicky Stoffels

ADR – Groupe parlementaire **22, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg Tel. : (+ 352) 463742 / Fax 463745**
ADR – Parti politique **20, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg**

Kommunistesch Partei vu Lëtzebuerg
Parti Communiste Luxembourgeois
Kommunistische Partei Luxemburgs
KPL

3, Rue Zénon Bernard,
L-4030 Esch-sur-Alzette
Tél.: (00352) 44606621
Fax: (00352) 44606666
Boîte postale 403
L-4005 Esch-sur-Alzette
kpl@zlv.lu / www.kp-l.org

Chères amies, chers amis
du Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient

1) Le KPL est depuis toujours un défenseur de la liberté d'expression, du droit à l'autodétermination des peuples, et un défenseur de la cause palestinienne. Il est important de rappeler que depuis la guerre de 1967, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, ainsi que l'Union européenne considèrent juridiquement la Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est) et la bande de Gaza comme des territoires occupés par Israël. Or, le droit international (ONU) accorde à toute population combattant une occupation illégale, le droit d'utiliser «tous les moyens à sa disposition» pour se libérer, et les occupés «ont le droit de chercher et de recevoir du soutien» Le droit, international ne serait-il pas reconnu au peuple palestinien ? C'est pourquoi, le KPL estime que personne ne s'opposer, légalement,à la campagne BDS, ni s'en prendre à ceux qui la soutiennent.

2) Au vu de ce qui a été dit précédemment, le KPL est logiquement favorable aux sanctions contre Israël, et bien attendu, à la suspension de l'accord Euromed, et ce jusqu'à ce que Israël se retire de tous les territoires envahis en 1967, démantèle toutes les colonies, reconnaisse un Etat palestinien indépendant, souverain et viable avec Jérusalem-Est pour capitale, et reconnaisse le droit au retour des réfugiés conformément à la résolution 194 votée par l'assemblée générale de l'Onu.

3) Bien sûr !

4) Bien sûr !

Meilleures salutations

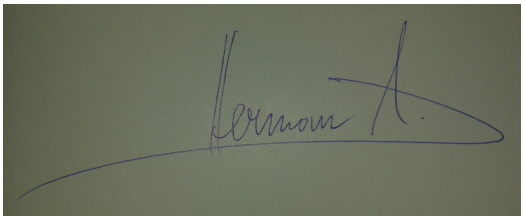

Alain Herman
Candidat du KPL aux élections pour le parlement de l'Union Européenne

Comité pour une paix
juste au Proche-Orient asbl
55 avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 16 mai 2019

Réponse à votre lettre du 20 mars 2019

Madame Kleinberg,

Par la présente, nous accusons bonne réception de votre lettre du 20 mars 2019.

Après étude consciencieuse, nous vous prions de trouver ci-dessous nos réponses à vos questions :

1) *Si vous êtes élu le 26 mai, protégerez-vous le droit des citoyens européens à la liberté d'expression, y compris le droit de participer à la campagne non violente de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) et agirez-vous contre toute tentative d'ériger en infraction la solidarité avec les Palestiniens ? Si non, pourquoi ?*

Notre parti respecte le principe de la liberté d'expression et le droit de rassembler paisiblement. Toute mesure visant à endiguer ces libertés fondamentales ne seront pas tolérés.

2) *Si vous êtes élu le 26 mai, allez-vous vous opposer à tout rehaussement des accords européens avec Israël et demander la suspension de l'accord EuroMed (Association UE-Israël) jusqu'à ce qu'Israël se conforme à sa clause relative aux droits de l'homme ? Si non, pourquoi ?*

Dans notre programme électoral, nous demandons que l'Union européenne reconsidère ses accords commerciaux et partenariats avec les pays tiers qui

ne respectent pas les valeurs fondamentales de la Charte européenne des Droits de l'homme. L'UE doit lutter au-delà de ses frontières pourque les droits et libertés qu'elle protège soient simultanément respectés et appliqués dans les pays avec lesquels l'Union dispose des partenariats privilégiés. Les droits de l'homme doivent prévaloir aux intérêts économiques.

Partant, notre parti demandera une révision, voire une suspension, de l'accord EuroMed afin de demander aux partenaires de veiller au respect des droits de l'homme.

3) *Si vous êtes élu le 26 mai, soutiendrez-vous l'exclusion des fabricants d'armes israéliens et autres entreprises militaires des programmes de recherche et des contrats de l'UE ? Si non, pourquoi ?*

Conformément à notre programme, chaque accord avec un partenaire, qui ne respecte pas les droits de l'homme, doit être révisé ou suspendu. Pour garantir l'éthique du fonctionnement de l'UE, nous sommes d'avis que les services et entreprises militaires de pays tiers ne doivent pas être impliqués dans les programmes de recherche et les contrats de nature économique.

4) *Si vous êtes élu le 26 mai, soutiendrez-vous l'appel à interdire l'importation et la vente de biens, services et ressources naturelles provenant de colonies israéliennes illégales en Palestine ? Si non, pourquoi ?*

Le parti Pirate soutiendra cet appel d'interdiction étant donné qu'Israël ne respecte pas les résolutions de l'ONU. Nous nous attachons aux résolutions de l'ONU proposant la solution à deux États pour les territoires israélo-palestiniens.

Veuillez recevoir, Madame Kleinberg, l'assurance de notre considération la plus haute.

Marie-Paule Dondelinger
Porte-parole

Réponses déi lénk EE 2019

1) Oui.

2) Oui.

3) Oui.

4) Oui.

Fir weider Detailer verweise mer och nach eng Kéier op eisen "document de positionnement de déi Lénk par rapport au conflit israélo-palestinien" dee mer am September 2015 adoptéiert haten : http://www.dei-lenk.lu/wp-content/uploads/2016/06/Position-finale-DL-sur-le-Proche-Orient-du-22-09-2015_kleng.pdf

d'accord	pas d'accord	pas de réponse

	Nous demandons aux député(e)s européen(ne)s de	1 DP	2 Piraten	3 Konservativ	4 KPL	5 Lénk	6 Volt	7 Gréng	8 LSAP	9 ADR	10 CSV
1.1	s'engager pour qu'au moins 0,7% du RNB soit consacré à l'Aide Publique au Développement.										
1.2	manifester contre le détournement de l'APD vers des activités de sécurité et de contrôle de migration ou le financement de l'accueil des réfugiés en Europe.										cf. CSV 1.2.
1.3	clarifier le rôle central accordé au secteur privé marchand avec des critères d'accès à l'APD et une évaluation de la contribution au développement.										
2.1	impliquer la Société Civile Organisée plus dans les dialogues multi-acteurs sur les politiques européennes de développement.										
2.2	garantir que l'U.E. est un espace où la société civile peut s'exprimer librement et indépendamment sans être menacées										
2.3	mettre un terme à toute criminalisation des personnes engagées dans la solidarité et la défense des droits humains.										cf. CSV 2.3.
3.1	favoriser le partage de responsabilités au niveau européen via un système d'accueil sur le territoire de l'U.E. et une révision du système de Dublin.										

d'accord	pas d'accord	pas de réponse

	Nous demandons aux député(e)s européen(ne)s de	1 DP	2 Piraten	3 Konservativ	4 KPL	5 Lénk	6 Volt	7 Gréng	8 LSAP	9 ADR	10 CSV
3.2	cesser toute forme d'externalisation de la politique migratoire européenne à des Etats tiers surtout s'ils ne respectent pas les droits fondamentaux humains des migrants.										
3.3	développer des voies sûres et légales de migration dans l'U.E										
3.4	réduire d'ici 2020 les frais trop élevés perçus sur les transferts des économies des diasporas vers l'Afrique qui constituent près du triple de l'APD et selon l'engagement de l'UE pris au sommet de La Valetta en novembre 2015										
4.1	s'engager en faveur d'une redéfinition des politiques commerciales de l'UE tant sur le plan multilatéral que bilatéral afin de préserver les économies locales.										cf. CSV 4.1.
4.2	favoriser une régulation adéquate des marchés dans les pays en développement assurant une protection appropriée en particulier des petits producteurs agricoles s'inspirant de celle organisée pour le marché agricole de l'UE.										
5.1	s'engager en faveur d'une redéfinition des politiques agricoles de l'UE tant sur le plan multilatéral que bilatéral.										

d'accord	pas d'accord	pas de réponse

	Nous demandons aux député(e)s européen(ne)s de	1 DP	2 Piraten	3 Konservativ	4 KPL	5 Lénk	6 Volt	7 Gréng	8 LSAP	9 ADR	10 CSV
5.2	s'engager à ce que l'UE arrête en particulier l'exportation de produits agricoles et alimentaires à des prix en dessous du coût de production.	cf. DP 5.3.									
5.3	s'assurer que les impacts de la PAC sur les pays en développement soient évalués.										
5.4	veiller à ce que les Etats membres de l'U.E. fassent des études d'impact de l'effet de leurs politiques fiscales sur les pays en développement.										cf. CSV 5.4.
5.5	faire le suivi de la mise en place de « rapports pays par pays » (country by country reporting) publics et obligatoires concernant les activités des multinationales pour que tous les acteurs concernés puissent y avoir accès.	cf. DP 5.5.									

DP 5.3. L'UE n'accorde plus de subventions à l'exportation de produits agricoles. Il faut permettre aux pays en développement de s'opposer au prix de dumping par la perception de droits de douane plus élevés.

DP 5.5. Nous sommes pour une amélioration du système « global compact ».

CSV 1.2. Ceci n'est pas si facile

CSV 2.3. Ce n'est pas ainsi

CSV 4.1. De façon sérieuse

CSV 5.4. Non, mais sur l'accueil de fonds mal attribués